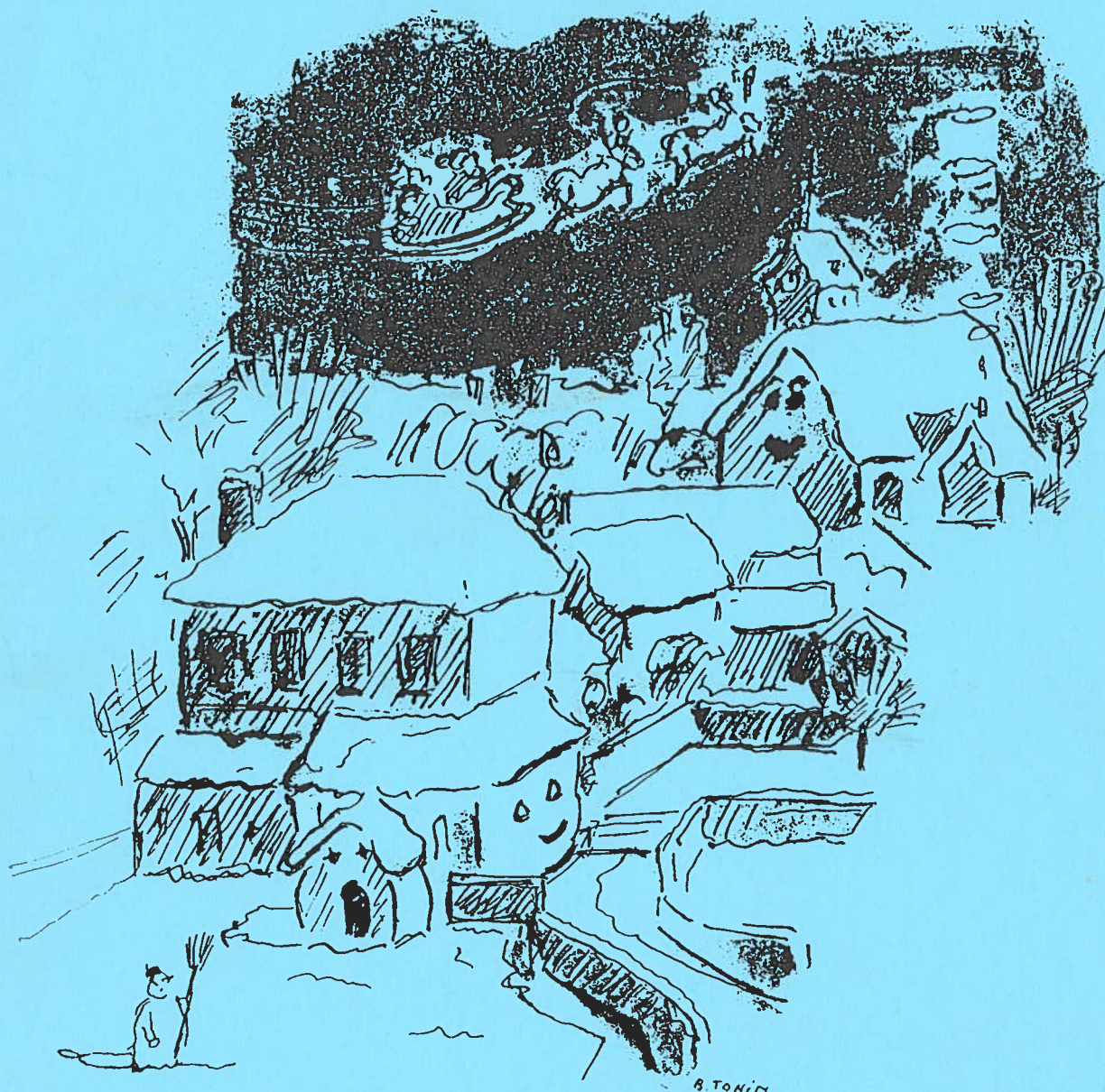
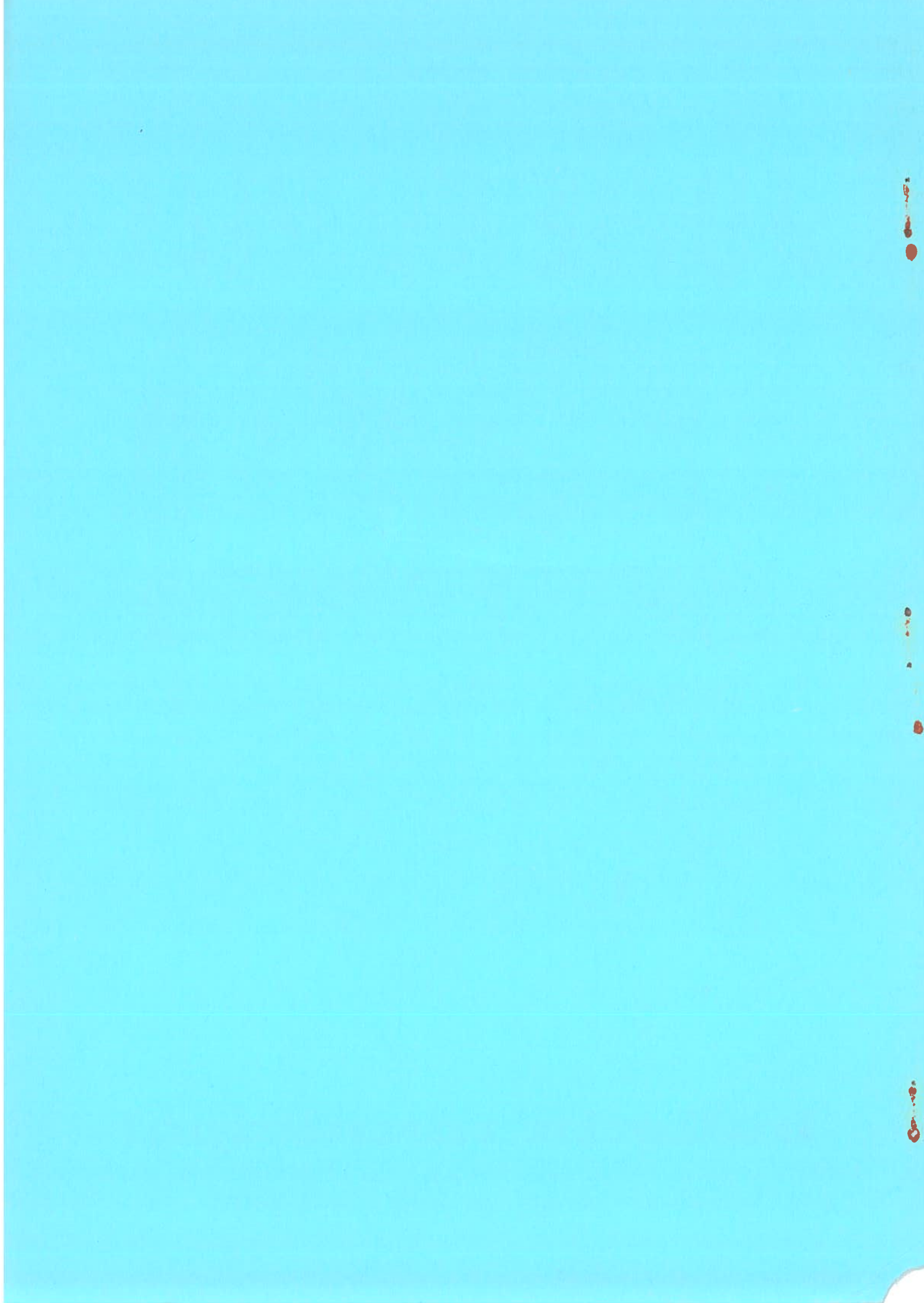


JUMEAUVILLE



bulletin municipal

DECEMBRE 1995



Madame, Monsieur,

Une nouvelle année commence, 1996 nous apportera-t-elle les nouvelles que nous attendons ?

L'année 1995 s'est terminée dans la confusion et la fatigue pour nombre d'entre nous. En collaboration avec la CFTA nous avons essayé de réduire les préoccupations des transports. Espérons maintenant plus de calme.

Nous terminons les aménagements de la Mairie, ainsi que ses abords, il semble que ces travaux conviennent au plus grand nombre ; votre opinion est importante pour nous et nous motive davantage encore. Les travaux de cette année seront essentiellement consacrés au début de la réfection des trottoirs, la mise en place d'une boîte aux lettres vers les premiers numéros de la Grande Rue et l'amélioration d'une partie des chemins ruraux.

Pour réaliser ces différentes actions, nous demandons des subventions auprès des autorités administratives « supérieures » mais même après leurs obtentions par le pouvoir politique, le temps est long pour les obtenir, nous obligeant à réaliser des montages financiers acrobatiques pour nous, communes rurales. Une subvention exceptionnelle nous a été accordée par Monsieur Larcher, Sénateur des Yvelines et Maire de Rambouillet, au titre de 1995, espérons autant de compréhension pour 1996.

Nous avons reconduit les cours d'anglais dans le cours de Monsieur Huguen (entièrement pris en charge financière par la commune) cette même classe partira en classe de neige pendant douze jours. Une étude de faisabilité de garderie pré et post scolaire est menée ainsi que la création d'un centre de loisirs en collaboration avec certaines communes environnantes.

Pour terminer le bulletin municipal aura quatre parutions dans l'année, en essayant de vous donner le plus d'informations pratiques. Ce travail difficile est réalisé avec célérité et dynamisme par l'équipe information ; mes plus vifs remerciements à Michel Lecoq et à ses équipiers pour leur travail.

Enfin, permettez-moi, en ces premiers jours de l'année, de vous adresser les vœux que de tout cœur je forme, ainsi que le Conseil Municipal, pour vous, vos familles, notre commune. Qu'avec l'aide, le savoir, la volonté de ses habitants, Jumeauville trouve dans le présent les raisons de croire en son avenir.

Bonne et heureuse Année à tous!

Pierre SEIGE



RESUME DES SEANCES DU CONSEIL

SEANCE DU 21 SEPTEMBRE 1995 n° 4

Après lecture du compte-rendu, M. le Maire informe :

- qu'il y a de nouveaux locataires à la ferme Petit.
- que les travaux de raccordement ont été effectués par la CISE devant chez M. Boucher.

Mme AUDRAIN secrétaire de séance.

- ELECTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL AU CCAS

Pour qu'elles soient conformes au décret n° 95-562 du 6 mai 1995, il a fallu procéder à une nouvelle élection des membres du Conseil Municipal au conseil d'administration du CCAS.

A l'unanimité, le Conseil Municipal a élu :

M. SEIGE, Mmes FIALAIRE, CHEVALIER, POTTIER, M. MASSY, Mme NIVERT.

- DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE DE L'ETAT POUR LA 3eme CLASSE

M. le Maire donne lecture de la demande de subvention exceptionnelle pour l'agrandissement de l'école. Après délibération, à l'unanimité, le Conseil approuve les termes de cette demande.

- CONTRAT RURAL ACTION 5/EGLISE

M. le Maire rappelle à son Conseil que la dernière action du contrat rural n° 2 (action 5) correspond à des travaux de réfection de l'église, dont le montant s'élève à 29320 frs H.T. Considérant l'importance des travaux à entreprendre pour la réfection totale de l'église, il propose d'abandonner cette 5ème action et d'inscrire ces travaux dans un prochain contrat rural.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'abandonner cette action n° 5.

-CONVENTION DE PARTENARIAT INSERTION DES RESEAUX ELECTRIQUES

Dans le cadre des travaux en cours pour la rénovation de la Mairie et de ses abords, il est prévu l'enfouissement des câbles électriques et téléphoniques.

M. le Maire informe son Conseil qu'une convention de partenariat pour l'insertion des réseaux électriques et de télécommunications dans l'environnement, a été élaborée entre le département des Yvelines, la Région Ile de France, EDF et France Télécom. Elle permet de bénéficier de subventions pouvant atteindre 75% du financement.

M. le Maire présente les projets d'enfouissement pour ces réseaux dans notre Commune, dont l'estimation pour la 1ère tranche s'élève à 119 162,00 frs H.T.

après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- approuve le projet présenté s'élevant à 119 162,00 frs H.T.
- sollicite auprès du Conseil Général de la Région Ile de France, d'EDF et France Télécom, les subventions au plus fort taux
- dit que la participation financière restant à la charge de la Commune, soit 25% du montant des travaux, sera inscrit au budget primitif 1996 (autofinancement).

- LIGNE DE TRESORERIE

M. le Maire propose de proroger le contrat expirant le 1er décembre 1995 jusqu'au mois d'avril 1996, en raison de la date de début de financement.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve cette proposition.

-CONTRAT EMPLOI SOLIDARITE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la création d'un poste de CES à partir du 1er octobre 1995. M. GUILLAUME sera embauché pour une durée initiale de 3 mois, sous CES, en remplacement de M. CHOQUET.

-QUESTIONS DIVERSES

- le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le devis CAMARD pour la réparation du tracteur communal, soit 9 036,06 frs H.T.

- l'analyse de l'eau réalisée le 29 août dernier révèle que notre eau est conforme aux normes.

- la CFTA informe de la mise en place d'un car supplémentaire à destination du lycée Van Gogh.

- le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le devis de la CISE, d'un montant de 17852,48 frs H.T., pour l'établissement d'un poteau d'incendie au château d'eau.

- M. le Maire et les représentants du Conseil auprès des syndicats rendent compte des différentes réunions qui se sont déroulées depuis le dernier conseil.

- SIRYAE Election du bureau. Il a été demandé à chaque commune de réfléchir sur les travaux qu'elles envisageaient.

- SIVOM M. RABUSSIÉ a présenté une délibération de son Conseil qui refuse l'implantation d'une station d'épuration sur Goussonville. Ne restent que 2 solutions: reprendre avec le District Urbain de Mantes ou ne rien faire. Par ailleurs, de nouvelles négociations sont en cours avec le nouveau président du DUM, M. BRAYE, concernant les sommes versées par toutes les communes.

- SMSEMAV Election du bureau. M. SEIGE a été élu au bureau.

- Gîte rural: la saison de location de l'été 1995 a été positive. Le Conseil, à l'unanimité, décide d'acheter un téléviseur, d'acheter un compteur d'impulsions pour le téléphone, et de relever l'abonnement du compteur à 30 kW.

- Voirie, entretien: les abords du cimetière vont être nettoyés et les allées gravillonnées, un banc y sera installé. Les plantations aux abords de la Mairie vont être réalisées et les nids de poule seront rebouchés.

- Chemins ruraux: les projets de réfection des chemins ruraux peuvent être subventionnés jusqu'à 80% par le Fond de Gestion de l'Espace Rural. Le conseil approuve à l'unanimité le projet présenté.

- Local Comité des Fêtes: le Comité des Fêtes souhaiterait disposer d'un local pour ses divers stocks. Cette demande semble réalisable à la ferme Petit.

- Acquisition tableau: à l'unanimité, le Conseil approuve l'acquisition, pour la somme de 900,00 frs, d'un tableau de M. TONIN, représentant la Mairie lors de la commémoration du bicentenaire de la Révolution.

SEANCE DU 9 NOVEMBRE 1995 n° 5

Après lecture du compte-rendu, Mme NIVERT demande que dans le paragraphe concernant les travaux de l'église, soit notifiée sa position quant à l'abandon de ces travaux. M. le Maire indique qu'il n'avait pas retenu une opposition aussi tranchée, mais que par courtoisie, il accepte cette modification.

M. DUCRET tient à faire remarquer que les travaux d'élagage réalisés par les employés communaux aux abords de l'église sont très satisfaisants.

M. LECOQ secrétaire de séance.

- BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1995

M. le Maire donne lecture de ses propositions aux membres du Conseil pour le budget supplémentaire 1995. La balance générale s'établit comme suit:

	DEPENSES	RECETTES
SECTION D'INVESTISSEMENT	104 250,00 F	104 250,00 F
SECTION DE FONCTIONNEMENT	82 700,00 F	82 700,00 F

Le budget est adopté par 14 voix pour, 1 voix contre (Mme NIVERT).

- PRIME ANNUELLE DU PERSONNEL COMMUNAL

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la reconduction de la prime annuelle du personnel communal, calculée sur la base d'un demi traitement brut mensuel.

- CONVENTION LIGNE DE TRESORERIE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise M. le Maire à signer avec le Crédit Local de France la convention prorogeant la ligne de crédit jusqu'au 1er décembre 1996, et en ramenant le montant global de 500 000 à 300 000 frs.

- CONVENTION EDF/SYNDICAT D'ELECTRICITE DE BOINVILLE

EDF accepte de renouveler la convention la liant pour les travaux et fourniture d'électricité au Syndicat de Boinville/Goussonville/Jumeauville. Le Conseil donne son accord pour la signature de la convention.

- DEVIS TRAVAUX ET MATERIEL INFORMATIQUE

- Le Conseil donne son accord pour le devis ZIRPOLI, s'élevant à 19 022,00 frs H.T., pour la réfection de la toiture de la resserre (contrat rural n° 2).

- Le Conseil donne son accord pour l'installation d'une porte palière à la Mairie et approuve le devis DAUVERGNE, qui est de 5 400,00 frs H.T.

- Le Conseil autorise M. le Maire à régler la facture de réparation de l'horloge de l'église, qui est de 1 865,74 frs T.T.C.

- L'achat d'un nouvel ordinateur s'élève à 8 200,00 frs T.T.C.

- CLASSE DE NEIGE

Le coût total de la classe de neige, séjour et transports, est de 71 540,00 frs T.T.C. et concerne 19 enfants. Le Conseil Municipal donne son accord pour que la municipalité participe à hauteur de 50% de la dépense globale. La participation demandée aux parents est de 1 884,00 frs par enfant, payable en 3 fois auprès du receveur d'Epône.

- PARTICIPATION 95 CHAUFFAGE/LOGEMENT DE FONCTION

Après discussion, le Conseil décide de fixer la participation de l'instituteur aux frais de chauffage à 800,00 frs pour l'année 1995.

- MODIFICATION TABLEAU DES EMPLOIS

- Mme CARVALHO TEXEIRA ayant démissionné, son poste est supprimé.
- La durée hebdomadaire de travail de Mme POLI est ramenée à 4 heures, Mlle FEVRE effectuera quelques heures de nettoyage, prévues dans les charges d'assistant en sus de son travail à l'école.

- QUESTIONS DIVERSES

- M. le Maire donne le résultat du concours des maisons fleuries. Plusieurs conseillers expriment le voeu que celui-ci perdure, mais sous une autre forme.
- L'eau du robinet, analysée le 21 septembre et le 4 octobre, est conforme aux normes en vigueur.
- M. LANGLOIS informe le Conseil que le dossier de demande de subvention pour la réhabilitation des chemins ruraux a été accepté par la Chambre d'agriculture, mais refusé par la DDA. La subvention n'est donc pas accordée pour 1995.
- La subvention pour le poteau d'incendie du château d'eau sera de 4 250,00 frs.
- Les cours d'anglais débiteront au mois de janvier, au taux horaire maximum de 112,00 frs (ancien tarif 186,00 frs).
- Une solution est à l'étude pour déplacer l'entrée du tennis, ce qui améliorerait le confort du gîte.

SUR VOTRE CALENDRIER

JANVIER	le 7	sortie V.T.T
	le 10	assemblée générale du Comité des Fêtes
	le 14	galette des Rois du Comité des Fêtes
	le 16	assemblée générale de Jumeauville Loisirs
	le 20	voeux de la municipalité aux personnels, aux instituteurs, ainsi qu'aux dirigeants des associations locales
	le 21 le 20 ou 27	sortie V.T.T sortie peinture : musée Luce/Hospice Saint-Charles
FEVRIER	le 4	sortie V.T.T
	le 10	belote ou tarot ou loto du Comité des Fêtes
	le 18	sortie V.T.T
	le 18	sortie théâtre du Comité des Fêtes
	le 25	Paris-Mantes à ... pied avec la section V.T.T
MARS	le 10 ou 17	sortie peinture à Barbizon
	le 23 et 24	week-end ski du Comité des Fêtes
	le 31	sortie V.T.T
AVRIL	le 14	sortie V.T.T
	le 14	sortie peinture sur péniche « la Gabrielle »
	le 14	concours pétanque
	les 19/20/21	fête foraine (à confirmer)
MAI	le 5	sortie peinture en extérieur
	le 12	sortie V.T.T
	le 16	concours pétanque
JUIN	le 8	repas des Anciens
	le 9	sortie V.T.T
	le 9	kermesse
	le 23	concours pétanque
	le 30	sortie Jumeauville-Loisirs

LE COMITE DES FETES

La belote du 21 octobre a réuni 60 personnes, toutes ravies, comme d'habitude.

L'idée d'un premier loto a été lancée avec succès par Michèle et Patricia. Il s'est déroulé le 12 novembre dernier.

Nous avons été « débordés » par la foule et avons dû malheureusement, faute de place, refuser plusieurs personnes auprès de qui nous tenons tout particulièrement à nous excuser.

Le succès a été tel que nous réitérerons très prochainement.

Le cadeau de Noël du Comité des fêtes aux enfants scolarisés à Jumeauville fut une participation pour aller au cinéma à Mantes. Ils ont tous adoré « POCAHONTAS », le dernier dessin animé de Walt Disney.

Nous vous attendons nombreux le dimanche 14 janvier 1996 à 15h30 pour déguster la galette Rois, en salle des fêtes.

Le dimanche 18 février 1996, ce sera la « PANIQUE AU PLAZZA » avec Christian CLAVIER.

N'hésitez pas à retenir vos places auprès de Patrick GRANGER ou Madeleine SOUBIRAN.

Le week-end de ski des 23 et 24 mars a déjà séduit 20 personnes qui se sont précipitées pour s'inscrire. Il reste encore des places disponibles; aussi, n'hésitez pas à vous joindre à ce groupe de joyeux lurons!

Patrick GRANGER est toujours à votre disposition pour vous donner tous les renseignements utiles.

Une fête foraine devrait s'installer à Jumeauville en avril prochain. Les dates des réjouissances vous seront précisées ultérieurement.

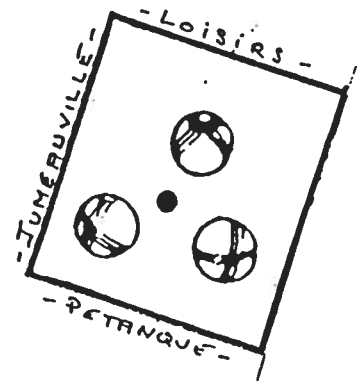
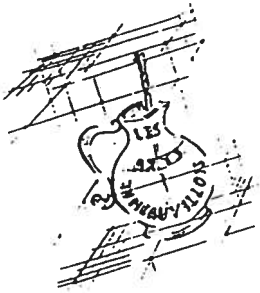
A l'étude également, l'organisation d'une soirée tarot.

L'EQUIPE DU COMITE DES FETES VOUS SOUHAITE UNE
EXCELLENTE ANNEE 1996.

Madame BRUNET a quitté le Comité des Fêtes le 16 novembre 1995. Ce fut l'occasion d'une petite collation, où l'émotion était présente.

Madame BRUNET, rappelons-le, est l'une des fondatrices émérite de notre Comité et nous lui souhaitons tous sincèrement de se reposer après le travail efficace qu'elle a toujours su fournir dans la bonne humeur.

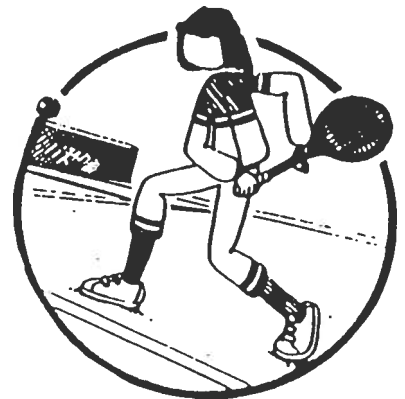
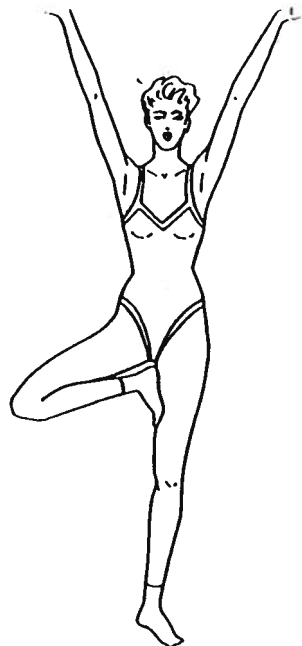
JUMEAUVILLE LOISIRS



Au seuil de cette nouvelle année, les responsables des différentes sections de Jumeauville-Loisirs vous présentent tous leurs meilleurs voeux et vous donnent rendez-vous pour l'Assemblée Générale qui se tiendra dans la salle des fêtes de la Mairie le :

mardi 16 janvier 1996 à 20heures30

Nous comptons sur votre participation.



NOEL DE L'ECOLE



Un goûter fort apprécié...



L'heure des cadeaux

CROSS DU COLLEGE

Depuis plusieurs années, à partir de la 6ème, les enfants de Jumeauville fréquentent à Maule le « Collège de la Mauldre ».

Chaque automne, cet établissement organise un cross, où tous les élèves s'affrontent (par cycle et par sexe) sur un circuit de 2 à 5 km (pour les aînés).

Cette année, notre municipalité a offert une coupe et des médailles, afin de récompenser ces jeunes sportifs. Plusieurs Jumeauvillois étaient à l'honneur (notamment Pénélope HORNSTEIN, Marjorie LECORRE, et Sébastien VASSAL) et sont montés sur le podium.

Bravo à tous et félicitations pour leur courage et leur engagement physique.



DU FOOT POUR LES JEUNES



Monsieur AMOUROUX, Vice-Président du Conseil Général nous a offert des places pour que des jeunes puissent aller voir les matches de football " PSG-BORDEAUX " et " PSG-GUEUGNON ". Qu'il sache qu'il a fait des heureux, et trouve ici l'expression de nos plus vifs remerciements.

DIVERS

BIBLIOBUS

Le camion du bibliobus passera le vendredi 26 janvier à 13h30. Chacun peut venir choisir les ouvrages qui seront déposés en Mairie. Les prêts de livres se font aux heures d'ouverture de la Mairie.



ENCOMBRANTS

Le ramassage des encombrants aura lieu les :

18 janvier, 15 février, 21 mars, 18 avril, 16 mai, et 20 juin 1996.

ARMES

Attention ! La législation sur les armes change! Les propriétaires d'armes ont jusqu'au 6 mai 1996 pour se mettre en règle. Nous sommes toujours en attente de nouvelles informations. Il est cependant possible de se renseigner à la Gendarmerie, ou auprès du service des Armes de la Préfecture.

ADRESSES UTILES

LES RESTOS DU COEUR :

- 254 Boulevard du Maréchal Juin, Mantes la Jolie
- Foyer des Erables, rue de Lille, Mantes la Ville

Vous pouvez donner de l'argent, ou des denrées non périssables.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le Centre Communal d'Action Sociale a décidé de verser une prime aux jeunes Jumeauvillois actuellement sous les drapeaux. Pour en bénéficier, il faudra se présenter à la Mairie avec :

- un certificat de position militaire
- un justificatif de domicile
- un relevé d'identité bancaire

Le Centre Communal d'Action Sociale a également décidé de reconduire l'aide " chauffage " aux personnes en grand besoin pou l'hiver 1995-1996; elles doivent se présenter en Mairie où leur seront indiquées les conditions et les formalités.

GARDERIE ET CENTRE DE LOISIRS

Nous avons effectué un sondage auprès des familles des enfants scolarisés à Jumeauville. Il en ressort, comme le montre le tableau ci-dessous, qu'un réel besoin se fait sentir au niveau des modes de garde de nos enfants.

GARDERIE	pas intéressés	à l'occasion	Régulièrement	
			1 ou 2 jours/semaine	tous les jours
Préscolaire	25	10	5	10
Postscolaire	21	17	6	12
GENRE			1 ou 2 jours/mois	
Mercredis	9	19	5	9
Vacances	7	27	-	17

En ce qui concerne le centre de loisirs des mercredis et vacances scolaires, celui-ci pourra bien sûr accueillir les enfants qui ne sont plus scolarisés à Jumeauville (notamment ceux du collège).

Si ce centre intéresse votre enfant, nous vous remercions de retourner au plus vite en Mairie le formulaire joint.

Avec votre aide, nous mettons tout en oeuvre pour que ce dossier important aboutisse.

Pour le Conseil Municipal,
Christine AUDRAIN
François MASSY

QUESTIONNAIRE A RETOURNER EN MAIRIE AU PLUS VITE

NOM :

CENTRE DE LOISIRS

NOMBRE D'ENFANTS

AGE DES ENFANTS

--	--	--	--

HORAIRES : DE 7 HEURES A 19 HEURES

	A l'occasion	Régulièrement	
		1 ou 2 par mois	tous(tes) les
MERCREDI			
VACANCES SCOLAIRES			

Dans chaque case, inscrivez le nombre d'enfants

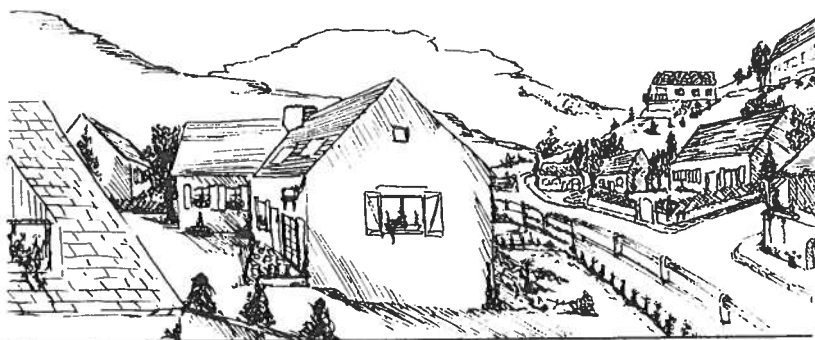


NOUVEAUX ARRIVANTS

Nous avons le plaisir de vous faire part de l'installation de nouveaux arrivants :

*M. et Mme RIVET
M. et Mme PEYROUNY - FRANCOIS*

*41 Grande Rue
7 rue des Rosiers*



ETAT CIVIL

NAISSANCES

<i>TEIXEIRA CARVALHO Joana</i>	<i>le 30 juillet 1995</i>
<i>BANCQUART Pauline</i>	<i>le 26 octobre 1995</i>
<i>GRENOUILLEAU Maëlle</i>	<i>le 29 novembre 1995</i>

Le Conseil Municipal adresse ses félicitations aux heureux parents.

DECES

Madame Charlotte FRICHOT *le 12 décembre 1995*

Le Conseil Municipal adresse ses condoléances à la famille.

HUMEUR ...

La Départementale qui traverse notre village n'est pas un long boulevard tranquille !

L'on pourrait croire en effet qu'en habitant à la campagne, nous éviterions les "Fangios" accros du levier de vitesse ! Que nenni, mettant à profit la relative tranquillité campagnarde, les mêmes accros de la pédale lourde s'en donnent à coeur joie sur une distance d'environ 500 mètres, malencontreusement située juste à l'entrée de notre village si paisible !

Bien sûr, nous savons qui sont ces fous du volant mais non, nous ne ferons pas aujourd'hui de délation car, bien entendu, ces derniers n'habitent pas Jumeauville, puisque nous savons bien, nous, Jumeauvillois, que la vitesse est limitée à 45 Kms heure !!!

Que dire aussi de ces agriculteurs des villages voisins qui oublient de nettoyer la terre collée à leurs roues lorsqu'ils sortent des champs, pour se rendre, exprès, dans notre village pour les décroter? Nos agriculteurs Jumeauvillois, qui eux, n'ont jamais mis notre vie d'automobiliste en danger à cause de la chaussée devenue glissante par la terre, devraient aller leur dire que c'est dangereux et répréhensible !

Que dire encore de ces automobilistes qui ne voient décidément rien la nuit? En effet, ils ne s'aperçoivent même pas qu'ils gênent les autres automobilistes avec leurs pleins phares ! S'il vous plaît, passez en code lorsque vous croisez une voiture ou bien un piéton !

Enfin, dernière constatation, plusieurs "stop" ont été installés dans notre Village. Certains se posent encore la question de savoir pourquoi ? Nous sommes en mesure aujourd'hui de répondre : Pour faire ralentir la circulation et peut être, qui sait, on peut toujours rêver, éviter un accident qui pourrait être mortel, notamment à côté de l'école.

En résumé, notre Départementale n'a rien à envier à un grand boulevard parisien. Elle voit tous les jours passer les mêmes fanas de la voiture, les chauffards, les inconscients, les non scrupuleux, ceux qui vident leur cendrier au milieu de la chaussée. Son seul regret, ne pas bénéficier d'un feu tricolore ! Quel dommage en effet de ne pouvoir compter ceux qui grilleraient le feu rouge comme cela se passe sur les grands boulevards !

Ah non, notre Départementale n'est pas un long boulevard tranquille !

Ami conducteur
ne hâte pas ton heure
de comparaître
devant ton Créateur.
Sois plutôt poète
savoure ton bonheur
de cueillir les fleurettes.
Ne fais pas comme cette vedette
ce papy à gapette
et à rouflaquettes
qui joue à la roulette
russe avec ces sucettes
qu'on appelle des STOP.

En catimini
traverse notre joli nid
et ainsi
tu n'auras pas de souci
avec nos amis
qui portent le képi.

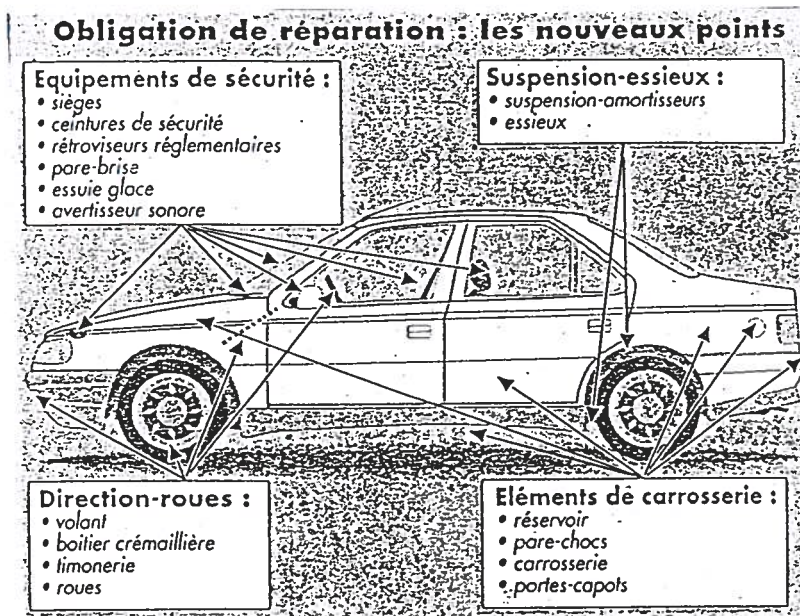
Ami cultivateur
ne fais pas comme le Sieur
Louis XVI qui, dit-on,
emporta au bout de ses talons
la France en mottes.
Songe que nous n'avons point de bottes
et que toutes les crottes
que tu laisses sur le goudron
salissent notre chariotte.
Sans parler du fait
que s'il y a le moindre pet
c'est sur ta tête
que tous nos soupçons se porteront.

Dès que vient la nuit
ou que tombe la pluie
tes loupiotes brandis
mais point n'éblouis
cultive la courtoisie
mais non point le mépris
ne prend pas tes vessies
pour des pleins phares.

**AMI lecteur, si toi aussi tu es poète
et que tu souhaites voir publier tes
oeuvres, n'hésite pas à prendre
contact avec le journal.**

CONTROLE TECHNIQUE

LA NOUVELLE REGLEMENTATION



L'arrêté portant sur l'extension des obligations de réparation faisant suite au contrôle technique des véhicules a été publié au *Journal Officiel* du 20 octobre 1995.

Cette nouvelle règle vise à mettre la réglementation française en conformité avec la directive européenne, applicable dans tous les Etats membres au plus tard le 1er janvier 1998.

Le nombre de points de contrôle ne change pas, il est toujours de 52 depuis l'origine. Le changement vient du nombre de points soumis à réparation obligatoire (soit 31 au lieu de 15) et de la périodicité des contrôles.

Jusque-là, seules étaient concernées les voitures de plus de 4 ans et plus, le contrôle technique devant être renouvelé tous les 3 ans. A partir du 1er janvier 1996, il concernera les voitures de 4 ans et plus et devra être renouvelé tous les 2 ans.

Le contrôle de la pollution qui ne concernait, depuis l'arrêté du 5 juillet 1994, que les véhicules à essence, s'appliquera également aux véhicules diésels au 1er janvier 1996. Ceux-ci devront être mis en conformité.

Selon l'arrêté publié le 20 octobre, seront soumis à réparations obligatoires :

- les organes de direction : le volant en cas de jeu important, le boîtier de crémaillère lorsque les fixations seront desserrées, la timonerie, notamment en cas d'usure des articulations, et les roues lorsque celles-ci auront subi d'importantes déformations.

- les suspensions, amortisseurs et essieux, en cas de rupture d'éléments majeurs ou de jeu important dans les rotules.

- la carrosserie : le réservoir de carburant (en cas de fuite), les pare-chocs lorsque leurs déformations seront susceptibles de blesser quelqu'un, la carrosserie elle-même en cas de déformations saillantes ou d'absence d'aile ou de capot, les portes aussi, en cas d'ouverture intempestive ou de fermeture impossible.

- les équipements de sécurité : les sièges, en cas de fixation défectueuse, les ceintures de sécurité absentes ou détériorées, les rétroviseurs réglementaires, les pare-brise, les essuie-glaces, et les avertisseurs sonores.

LA BOITE A IDEES

Nous sommes vos représentants à la Mairie et nous travaillons en permanence pour JUMEAUVILLE. Mais nous ne sommes pas infailibles. Vous avez des observations, des suggestions à faire, des idées à nous donner? Remplissez ce questionnaire et glissez le dans la boîte de la Mairie. Vous recevrez dans tous les cas une réponse vous informant de la suite donnée à votre idée, qu'elle soit réalisable ou pas.

Et si vous le désirez, elle sera publiée dans le bulletin municipal.

Nom :

Adresse :

Suggestion :

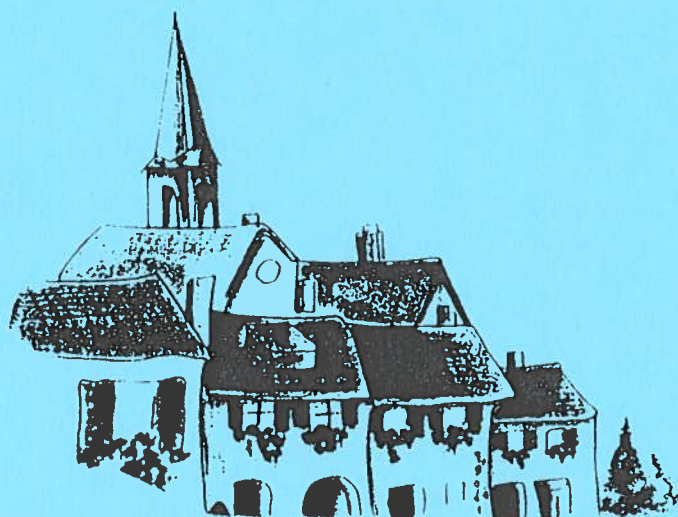
Publication dans le bulletin oui non



RESULTAT DU CONCOURS

DES MAISONS FLEURIES

1ER PRIX	M. MME BOITEUX	500,00 FR\$
2ÈME PRIX	M. MME LEJARD	400,00 FR\$
3ÈME PRIX	M. MME SECQ	300,00 FR\$
4ÈME PRIX	M. MME QUINET	200,00 FR\$
5ÈME PRIX	M. MME DUCRET	200,00 FR\$



EDITEUR : Mairie de Jumeauville
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : P. SEIGE, Maire
REDACTEUR EN CHEF : M. LECOC
REDACTEURS : C. AUDRAIN, F. MASSY, M. PIOT, O. POTTIER
COUVERTURE : B. TONIN
IMPRIMERIE : Mairie de Jumeauville
TIRAGE : 260 e.